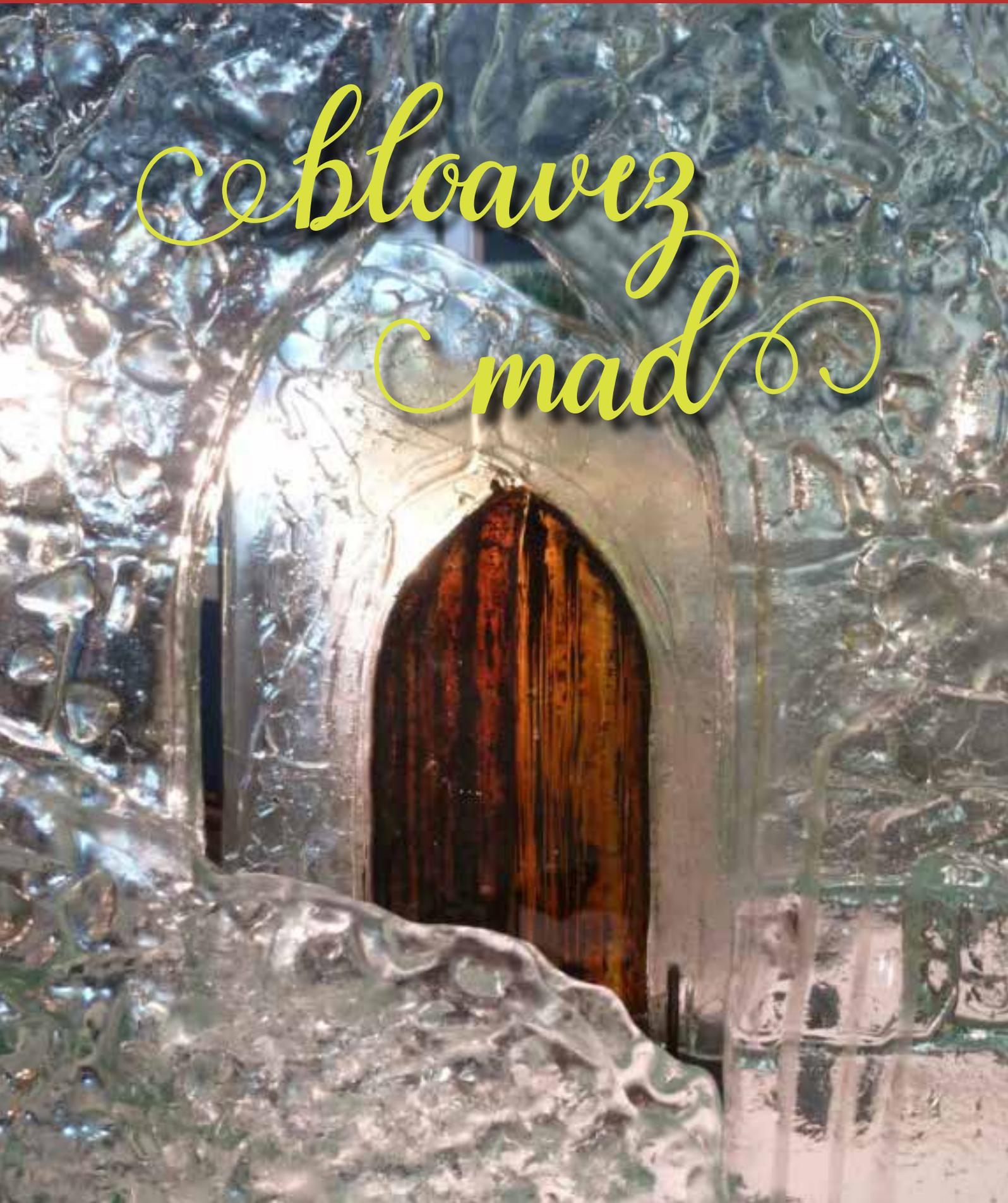




# BRO L'ANEJEN

DÉCEMBRE 2019 – BULLETIN MUNICIPAL N° 86

*C'hoavez  
C'mad*



# LE MOT DU MAIRE

Fidèle à la tradition, je veux vous souhaiter au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 2020. Qu'elle vous apporte la joie, la santé, de la réussite dans vos projets personnels, professionnels. Qu'elle soit bienveillante avec ceux qui ont vécu des moments douloureux en 2019. Mais surtout qu'elle vous permette de vivre de nombreux moments de partage, d'amitié, de convivialité, avec vos proches, votre famille car là est la vraie richesse.

L'année débute comme elle s'est achevée, marquée par la crise que traverse notre pays. Une crise profonde, politique, démocratique et sociale mais aussi de confiance en les institutions, mettant au grand jour la fracture devenue un gouffre social et territorial.

Un gouffre territorial où nous, citoyens et élus locaux des territoires ruraux, percevons le désengagement de l'Etat qui s'opère depuis plusieurs années. En tant que collectivité, nous tentons de combler ce désengagement pour répondre à vos besoins tout en respectant la maîtrise de la dépense publique qui nous est imposée. En cette période de vœux, je souhaite donc que le Gouvernement réussisse à trouver les mesures et les actions qui permettront à la France de retrouver le chemin de la concorde nationale et le peuple celui de l'espoir pour croire en l'avenir.

Comme habituellement, ce mot est l'occasion de retracer ce qui a rythmé notre année et qui rythmera l'année prochaine :

- Le curage de la lagune a pu être réalisé au cours de l'été et permettre à notre système d'assainissement collectif de retrouver ses capacités de fonctionnement pour une dizaine d'années.
- Le lotissement des châtaigniers, dont les travaux ont démarré en septembre dernier, sera livré début 2020 et pourra désormais répondre aux demandes d'installation sur notre commune.
- Les travaux de réhabilitation de l'Espace Le Mestre, fruit de plusieurs années de réflexions et discussions, vont démarrer au cours de la deuxième semaine de janvier et se poursuivront jusqu'à l'été.
- Les différents projets réalisés au niveau de l'entrée de bourg en provenance du Fauët ont conduit le conseil municipal à valider le 17 décembre dernier la sécurisation de cet espace. Des aménagements de sécurité provisoires seront installés sur la départementale 177 en 2020 pour réguler la vitesse.
- Dans la même idée, un nouvel aménagement sera réalisé en 2020 également sur la départementale 177 mais cette fois-ci au niveau de l'entrée de bourg en provenance de Saint-Thurien. Il a pour objectif la sécurisation de l'accès au cimetière et du carrefour menant au stade et à l'école.
- Le rez-de-chaussée de la maison «Perrot», récemment acquise



par la commune, a été entièrement aménagé entre les mois de septembre et novembre, par les services techniques et plusieurs entreprises locales en vue de l'installation d'un nouveau médecin.

Car oui, il y a un an, je vous faisais part dans ce mot du Maire de nos difficultés à trouver un médecin pour remplacer le Docteur Allanot dont le départ était inattendu. La recherche d'un médecin fut une expérience unique, complexe, énergivore en temps et en démarches administratives, où nous nous devons de maîtriser nos moyens financiers tout en restant attractifs. Et finalement, ce jour mémorable du 18 juillet, il y a eu la rencontre avec le Docteur Duby qui nous a dit oui et s'est installé le 8 novembre dans le cabinet médical que nous avons aménagé dans la maison Perrot au 5 rue de la mairie. Je tiens à remercier ici tout particulièrement le docteur Duby et son épouse qui ont fait le choix de venir s'installer chez nous, certes dans une zone appelée désert médical avec des aides de l'Etat, mais aussi grâce au partenariat que nous avons su engager avec la municipalité de Querrien et ses professionnels de santé, qui ont permis de créer des liens professionnels et humains déterminants dans l'installation du Docteur Duby tant attendue.

Je veux que chacun sache la somme de travail, parfois peu visible, que ce défi a représenté. Beaucoup a été accompli et beaucoup reste à faire pour continuer à offrir un service de santé et de soins suffisant sur notre territoire. Je souhaiterais remercier ici, très chaleureusement, les adjoints, les conseillères et conseillers municipaux pour leur engagement et leur implication au quotidien à servir avec détermination les Lanvégenois.

Je voudrais également remercier l'ensemble du personnel de notre collectivité quelles que soient leurs missions pour leur travail, leur disponibilité et leur dévouement au service des administrés.

Je souhaite exprimer toute ma fierté, ma satisfaction et mes remerciements les plus chaleureux à toutes les associations, les commerçants, les entreprises, pour leur don de soi, de partage et leur enthousiasme qui font vivre notre commune. Merci à l'association organisatrice du Téléthon, la mobilisation reste exceptionnelle : grâce à elle, grâce à vous, grâce à la volonté de tous, Lanvégen a incarné magnifiquement une valeur sociale importante qui est chère à la municipalité : la solidarité !

Belle année à vous tous ! **Marie-José CARLAC**  
Maire de Lanvégen

**BM N°86** - Bulletin Municipal de la Commune de Lanvégen - Site : [www.lanvenegen.fr](http://www.lanvenegen.fr)

Marie-José CARLAC en collaboration avec la Commission Communication : Annie LE GOFF, Michel LE ROUX, Hélène LUQUOT, Gea MEESTERBERENDS. Impression : Imprim'GraphiK à Quimperlé.

# La municipalité accueille Olivier Duby, médecin généraliste

Le samedi 2 novembre c'est avec un réel bonheur que la municipalité organise une réunion amicale afin de souhaiter la bienvenue au Dr Duby.

Elle est accompagnée pour la circonstance par Jean-Paul Lafitte, maire de Querrien, Michel Morvant, président de Roi Morvan communauté, Anne-Marie Duigou représentant le maire de Guiscriff, le Dr Nativelle, Gérard Parent, pharmacien à Querrien et des membres des cabinets infirmiers du Fauouët et de Querrien.



Petit retour en arrière :

En décembre 2016, le Dr Allanol nous faisait part de sa cessation d'activité prévue le 31 décembre 2017.

Dès ce moment, la volonté du conseil municipal est de tout faire pour faciliter l'installation d'un praticien dans notre commune ; au commencement de notre recherche, ce sont des annonces passées dans des revues médicales.

Dans un second temps, nous faisons appel au cabinet de recrutement « Activ Medical », mais les candidats qui se manifestent ne sont pas suffisamment motivés pour « sauter le pas » et concrétiser une installation ou sont « recalés » par le Conseil de l'Ordre.

En décembre 2018, ces échecs conduisent à envisager une autre stratégie qui s'avèrera bénéfique.

Cette stratégie repose sur une convention passée avec la commune de Querrien afin de recruter ensemble deux médecins par l'intermédiaire du cabinet parisien « Rivière »; ce rapprochement est fondé sur une identité de nos territoires. Querrien est un pôle de santé reconnu par l'ARS. Le Dr Nativelle envisage de cesser son activité le 31 décembre 2019. Deux praticiens sont donc nécessaires pour répondre à la demande de soins sur le secteur; il est prévu que le 1<sup>er</sup> médecin recruté s'installe à Lanvénege, territoire en carence.

Entre-temps, le projet de maison médicale est suspendu faute de pouvoir obtenir tous les financements possibles en l'absence de médecin.

Le conseil municipal décide d'implanter le cabinet médical dans la maison Perrot dans l'attente de reprendre le projet de construction. On commence à travailler sur la rénovation.

Le 18 juillet, jour à marquer d'une pierre blanche, Le Dr Duby se présente à la mairie ; Il souhaite s'installer dans notre région, Lanvénege est l'une des communes possibles. Il se met en relation avec les professionnels de santé du secteur et tout spécialement avec le Dr Nativelle. Le 26 juillet, il choisit de s'installer à Lanvénege.

Les travaux envisagés deviennent urgents, les entreprises et les services techniques mènent à bien la rénovation : le cabinet est opérationnel pour l'ouverture le 8 novembre.

Nous souhaitons une bonne installation à  
Lanvénege au Dr Duby et à sa famille.



Contact : Dr Olivier Duby, tél. : 02 97 23 10 32

Yann Jondot, maire de Langoëlan et ambassadeur de l'accessibilité vient à la rencontre des élus pour tester les conditions d'accessibilité des bâtiments publics et leur décerne une bonne note en la matière.

L'accessibilité, c'est non seulement la facilité d'accès aux personnes en fauteuil roulant (par exemple, les nouveaux sanitaires aménagés à la salle municipale) mais aussi l'accueil des personnes malvoyantes et malentendantes. La mairie et la médiathèque sont dotées de boucles magnétiques pour améliorer la relation avec les personnes malentendantes.

La venue de Yann Jondot a été l'occasion d'évaluer les accès de la maison Perrot dont la rénovation était en cours en vue d'installer le futur cabinet médical: l'accès en fauteuil est possible et il est prévu un emplacement réservé sur le trottoir.



## Collecte sélective des déchets : les nouveautés

Roi Morvan Communauté compétente en matière de collecte des déchets a choisi d'expérimenter une nouvelle façon de faire sur les communes de Lanvénege et du Faouët.

Les cagettes de tri sont remplacées par des bacs jaunes.

Les consignes de tri, elles, ne changent pas.

Les emballages doivent être vides, les cartonnettes et les flaconnages de préférence aplatis pour gagner de la place.

Les cartons et le bois doivent être déposés à la déchèterie ainsi que les bidons ayant contenu des produits chimiques ou pétroliers.

Le verre et le papier doivent être déposés dans les colonnes d'apport dédiées.

Les nouveaux bacs jaunes ne servent que pour les emballages.

Les couches et les déchets alimentaires ne sont pas des emballages ; ils sont déposés dans des sacs fermés dans les conteneurs à couvercle marron destinés aux ordures ménagères.

Vous pouvez vous procurer en mairie un sac réutilisable qui remplace les anciens sacs jaunes jetables.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations dans le cadre de cette expérimentation. Elles seront utiles au service des déchets de Roi Morvan Communauté avant l'extension du dispositif à l'ensemble du territoire.

Crenn Gwénaél et Cauden Cédric. Les 3 bassins ont été curés pour un volume de 2522 m<sup>3</sup> qui a été épandu en définitive sur 48ha34 soit 52 m<sup>3</sup>/ha. Les boues avaient une teneur en matière sèche de 8,35 % et un ph de 7,63. La valeur agronomique est peu élevée et les analyses sont conformes au seuil défini dans l'arrêté du 8 janvier 1998. En contrepartie du service rendu, les agriculteurs ont bénéficié d'un épandage de chaux sur l'ensemble des surfaces ayant reçu les boues. Le coût de cette opération est de 47575 € HT. Il convient de toutefois de préciser que le fait d'avoir des terres mises à disposition par les agriculteurs a permis de réaliser une économie significative. En effet, l'autre hypothèse consiste en l'incinération des boues qui aurait porté le coût de l'opération à 138720€ HT. Couramment, la solution des épandages sur les terres agricoles est retenue. On peut donc remercier les agriculteurs pour la mise à disposition de leurs terres.

## Dératisation

Les personnes intéressées par l'achat de raticides peuvent se faire connaître en mairie pour effectuer une commande groupée.

## Curage de la lagune



Le curage de la lagune a été réalisé du 5 au 9 août 2019 par l'ETA Kévin Durand de Lanvénege et la SETE d'Inguiniel. Assistée par le cabinet Aquilex, la municipalité a retenu l'entreprise Valbé, filiale de la SAUR pour assurer le suivi et la gestion des épandages. L'entreprise AUREA a été chargée des analyses de sol et des boues. Un plan d'épandage a été réalisé en avril 2019 et validé le 28 juin 2019 pour une superficie de 52ha19 identifiée dans un registre d'épandage avec le nom des agriculteurs qui ont accepté de recevoir ces boues pour leurs cultures : Traouen Christian et Louis, Durand Amandine,

## Campagne de piégeage des ragondins

Les ragondins détruisent les berges et sont vecteurs de maladies qui peuvent contaminer les eaux et les animaux qui s'y abreuvent. Durant le mois d'octobre 8 piégeurs agréés ont capturé 109 ragondins dont 31 sur le secteur des kaolins et 37 près de l'Ellé entre la conserverie et le pont de fer. La commune attribue à chaque intervenant un bon d'achat de 50 euros à valoir dans les commerces de la commune.



## Aménagement foncier

La procédure d'aménagement foncier perdure au delà de nos attentes, l'étude d'impact réalisée par Emmanuelle Besrest (chargée d'étude environnement) a permis d'organiser une rencontre le 8 décembre en sa présence, celle des agriculteurs et de M. Sébastien Thirouin (géomètre)

Le 17 décembre, la Commission Communale d'Aménagement foncier (C.C.A.F.) s'est réunie pour étudier des demandes d'arasement de talus et des coupes de bois pour des particuliers et la municipalité (lotissement des châtaigniers, école Ar Milad et atelier municipal).

D'autre part, il a été décidé de créer une sous commission composée de 7 membres sous la présidence du maire pour étudier les nouvelles demandes afin d'y répondre dans de meilleurs délais. M. Le Lan, président

de la C.C.A.F. en qualité de commissaire enquêteur nous a informé qu'il ne renouvelle pas son mandat et perd de ce fait sa fonction de président. Le conseil départemental doit désigner courant janvier un nouveau commissaire enquêteur pour assurer la présidence de la commission.

En fin de séance, un nouveau planning a été établi avec les différentes étapes qu'il reste à valider par la C.C.A.F., le conseil municipal, la Dréal et les services de l'État.

Les membres de la commission souhaitent avoir un projet définitif abouti et validé en début d'été pour une mise en enquête publique pendant la période de vacances qui sera propice à une plus grande participation des propriétaires.

## Situation des travaux

### Réhabilitation de l'Espace Le Mestre

Tous les lots de travaux sont attribués aux entreprises à l'exception de celui des cloisons.

Le chantier démarre le 6 janvier 2020 par une étude parasismique (rendue obligatoire pour ce bâtiment destiné à recevoir le public). Ensuite, l'entreprise BS Amiante procédera au désamiantage. La réhabilitation doit s'achever pour l'été 2020.

### Lotissement des Châtaigniers

Les travaux d'aménagement et de viabilisation prendront fin en janvier 2020. Cinq lots à bâtir d'une surface de 386 à 666 m<sup>2</sup> seront commercialisés sur la base d'un prix unitaire de 23,50 € hors taxe. Les acquéreurs potentiels peuvent se rapprocher de la mairie.

### Aménagements de sécurité aux entrées du bourg

Ces aménagements sont destinés à réduire la vitesse des véhicules accédant au bourg par la route du Faouët (secteur de l'espace Le Mestre et du nouveau lotissement) et par celle de Saint Thurien (secteur du stade et du cimetière).

Pour la rue Jean Cadic (en venant du Faouët), le conseil municipal a pris une délibération de principe sur l'opération et la réalisation d'un aménagement provisoire en 2020 (en lien avec les autres travaux sur cette zone). S'agissant d'une voie départementale, le département doit valider l'opération dont le coût est de 32 606,50 € HT (demande de subvention et finalisation en 2021).

Du côté de la rue de la Trinité (venant de Saint Thurien), l'aménagement projeté, qui devra également être validé par le département, doit sécuriser le stationnement et les accès au cimetière. Son coût est de 24 678 € HT et des demandes de financement sont en cours à raison de 27 % pour la DETR, 30 % pour le PST et 5000 € pour les amendes de police. Les travaux seront réalisés en 2020.

## Du verre et de la lumière

Rencontre avec Jean-Hugues Harbonnier et Marie-Christine Rigaux, artistes créateurs

**Jean-Hugues Harbonnier**, originaire du pays de Lorient, est un vitrailliste, fasciné depuis toujours par la lumière colorée. Pendant ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Lorient, il se forme chez Le Bihan, à Quimper, une entreprise très ancienne dans le domaine du vitrail. Il poursuit dans cette activité essentiellement axée sur le patrimoine et la restauration et après quelques années, se tourne résolument vers la création d'œuvres contemporaines. Il se définit aujourd'hui comme sculpteur et fondeur.



**Marie-Christine Rigaux** est brestoise. Au terme de ses études aux Beaux-Arts de Quimper, elle choisit un métier d'art et vient se perfectionner dans le travail du verre à Pont-Scorff auprès de Jean-Hugues Harbonnier.



Depuis février 2005, le couple est installé à Lanvénege. L'atelier de la rue des Ecoles s'est agrandi.

Les deux artistes s'expriment dans leurs œuvres qu'ils ont, à cœur, de faire découvrir au public dans des expositions et des salons en France et en Europe.

A l'occasion d'un de ces salons, à Bouchain, près de Cambrai, se noue un contact avec la Ville de Denain qui souhaite restaurer les vitraux d'une église. Deux approches sont possibles : conservation du patrimoine ou création ?

Au terme de trois années d'étude et de préparation, le projet de conception de vitraux contemporains présenté par Jean-Hugues Harbonnier est retenu :

deux séries de trois vitraux et deux rosaces seront installés dans l'église Saint-Martin dans le cadre d'une acquisition d'œuvre d'art par la Ville de Denain. La première série a pour figure centrale Sainte-Renfroye, fondatrice de l'abbaye sur le site, la seconde, Saint-Martin, mêlant à la fois images du passé et de la période industrielle de la région.

## A la médiathèque

Le spectacle d'octobre de la compagnie « les Embobineuses » a déplacé les foules, plus d'une soixantaine de personnes petits et grands ont succombé aux charmes et à l'humour de la sorcière Belzéfa. Grâce à la collaboration entre la médiathèque de Lanvénege et celle de Guiscriff, le public a pu découvrir le même jour deux spectacles différents.

Un nouveau service depuis fin septembre est proposé aux abonnés de la médiathèque. Il s'agit d'accéder gratuitement à des magazines et à de l'autoformation en ligne. En effet, le Kiosk vous propose chaque mois de choisir 10 titres parmi les rubriques proposées et vos passions (déco, économie, people, culture, santé...). Et toutapprendre.com vous aide à développer vos compétences, en suivant des cours en ligne (code de la route, langues, multimédia...).

Pour toutes les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, il est proposé une initiation pour débutant tous les samedis après-midi. C'est gratuit, la séance dure 1h et vous choisissez votre créneau horaire.

Pour les langues, vous pouvez à tout moment rejoindre le groupe de « Speaking coffee » les lundis de 14h30 à 16h30. C'est aussi gratuit, et ouvert à tous.

La médiathèque réitère l'animation ARTOTHEQUE de janvier à fin mars 2020. Avec trente nouvelles oeuvres gravées originales d'artistes. Ces gravures pourront être empruntées aussi facilement qu'un livre ! L'utilisateur choisit une oeuvre, l'enregistre sur son abonnement et en dispose à son domicile pour une durée de trois semaines et si c'est le coup de coeur, l'acquérir.



Renseignements 02 97 34 41 42 auprès de Sonia.

[mediatheque.lanvenegen@wanadoo.fr](mailto:mediatheque.lanvenegen@wanadoo.fr)

facebook : Médiathèque de Lanvénege

## La course de caisses à savon



La première course de caisses à savon organisée par L'ASSAUT DES BRANCKS (ADB) s'est déroulée avec succès lors des fêtes patronales de Lanvéneqen. L'ADB souhaitait redonner un peu d'allant à la fête patronale de la commune. Pari gagné ! Le public a répondu présent. De notre côté cette première expérience a été très positive et riche d'enseignements. Une vingtaine de bénévoles, adhérents ou non, se sont mobilisés, des commerces et la commune nous ont soutenu dans notre démarche, nous encourageant de ce fait à poursuivre nos activités. Un grand merci à tous !

Rendez-vous est pris le 17 octobre 2020 pour la deuxième édition des courses de caisses à savon et tracteurs à pédale.

**Pour tous les motivés vous avez un an pour fabriquer votre bolide et venir nous rejoindre.**

## Troc et puces

Le 7 juin le troc et puces de Lanvéneqen sera organisé par nos soins sur la place de l'église en accord avec l'association «la vieille école » qui présentera une exposition des travaux de ses membres dans la salle municipale.

Vous pouvez dès à présent réserver des emplacements grâce à la fiche d'inscription disponible dans ce bulletin d'information, dans les commerces et les services publics de Lanvéneqen. Cette fiche est également disponible via notre facebook (l'assaut des brancks)

Renseignement aux n° suivants : Jessica : 06 98 72 52 39 - Mireille : 06 88 33 06 60

## Jeux en bois :

D'autres jeux en bois seront fabriqués lors de l'hiver afin d'étendre notre proposition. Ces jeux sont disponibles à la location pour toutes les fêtes et les manifestations. (10 € le jeu à la journée).

Si vous souhaitez organiser un évènement sur la commune ou simplement nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter. Charline : 06 15 80 91 20 - adb56320@gmail.com



# La Gavotte



La reprise des cours de danses bretonnes s'est effectuée le mardi 17 Septembre.

Actuellement notre association compte 55 adhérents. Notre objectif est de transmettre notre savoir au plus grand nombre de danseurs. Danses en chaînes ouvertes ou fermées, en rond, par couple, par quadrettes ou plus... notre répertoire est très varié. Dans les 600 danses bretonnes répertoriées il y a de quoi travailler. Si nous privilégions notre région, ceci ne nous empêche pas de faire un "clin d'œil" autres régions : bourrées, branles et autres danses folk sont bien perçues par les danseurs.

Le 27 Octobre nous organisons notre fest-deiz annuel où 148 participants sont venus passer une agréable après-midi avec les groupes Lapoused-noz et les accordéonistes Maxime Le Mentec et Edgard Laurent.

**Un fest-noz est prévu le samedi 4 Avril prochain à partir de 20h30.**

Notre association est ouverte à tous et il n'est pas trop tard de nous rejoindre.

Danses tous les mardis soirs à partir de 20h30. Venez nous rencontrer pour vous faire une idée de nos danses : cela ne vous engage en rien !

Contacts : Josiane JAMBOU - 09 77 31 17 82 ou bien : José JAMET - 02 97 34 41 84

## FNACA

Le 15 novembre s'est tenue l'assemblée générale de la FNACA qui compte 38 adhérents dont 3 femmes.

Le bureau a été reconduit

Président : Yves Tanguy

Vice président : Robert Stéphan

Secrétaire : Henry Brault

Trésorière : Yvette Pendu

L'association participe aux diverses commémorations à Lanvenegen et dans les environs



## Les Ateliers de la Vieille Ecole



Les Ateliers de la Vieille Ecole ont déménagé à la rentrée de septembre, quittant ainsi les locaux de l'ancienne école St Joseph, nous sommes maintenant accueillis dans les locaux de la mairie.

Les ateliers expression libre et dessin enfant se sont arrêtés faute de participants.

Les ateliers Art Floral, Calligraphie, Couture, Relooking de meubles, Patchwork, Scrapbooking, Sculpture-Modelage et Tapisserie en sièges sont toujours en cours. Il reste des places dans les ateliers Art Floral (1 jeudi par mois, payant), Patchwork (atelier gratuit le vendredi tous les 15 jours), scrapbooking (1 samedi par mois, payant), calligraphie (ateliers gratuit tous les mercredis), sculpture (tous les vendredis, payant).

Nous sommes à la recherche d'un second intervenant pour l'atelier couture pour répondre à la demande.

Les Ateliers de la Vieille Ecole sont fiers de vous proposer 835 heures d'activités par an, merci à Claudine Le Meur pour le calcul.

Pour plus de renseignements des prospectus sont disponible à la mairie, médiathèque et office de tourisme. Vous pouvez aussi nous contacter via Facebook, par mail [lesateliersdelavieilleecole23@orange.fr](mailto:lesateliersdelavieilleecole23@orange.fr) ou par téléphone au 02 97 23 08 09

## A l'école Ar Milad

Pour l'année scolaire 2019-2020, la directrice, Anne-Sophie Laisné qui succède à Christine Hotte et l'équipe enseignante accueillent 79 enfants scolarisés dans 4 classes :

- Très petite, petite et moyenne sections : 20 élèves ; enseignantes : Vanessa Ritzler et Léa Février.
- Grande section et cours moyen 2 : 20 élèves ; ensei-

gnante : Anne-Sophie Laisné.

- Cours préparatoire et cours élémentaire 1 : 21 élèves ; enseignantes : Stéphanie Bachelot et Adeline Decang.

- Cours élémentaire 2 et cours moyen 1 : 18 élèves ; enseignante : Karine Nicolas-Prud'homme.

Le personnel communal : Christèle Le Gac, Maryse Bacon et Pascal Baniel.

**Après un trimestre studieux, c'est le temps des vacances !**



*Les plus jeunes chantent pour les aînés.*



*Repas de Noël à l'école préparé par Pascal Baniel.*

## ÉTAT CIVIL DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2019

### Sont nés :

Emy DURAND	10 juillet
Elodie GRONDIN	05 octobre
Aydenn LE GOFF	27 octobre
Inaé NAVARRO	04 novembre

### Se sont unis :

Sébastien PETRO et Joëlle COUTELLER – 9 bis rue des Bergères Le Faouët	03 août
Mathieu LCONTE et Sabrina VOUADEC – 106 Le Quinquis	03 août
Patrick CLOAREC et Dominique COIGNEC – 102 Kergariou	14 septembre
André COUTELLER et Joëlle QUEIGNEC – 16 Traouman	14 septembre
Galine CADIC et Marie DE JESUS – 3 Saint Georges	26 octobre

### Nous ont quittés :

Serge DELSAUX - 5, Quilloten - 82 ans	6 juin
Jean BERNARD – 2 Guern Brigeant – 80 ans	05 août
Gilles LECLERC – 3 Le Cleustrou – 60 ans	13 août
Philippe AUDOUX – 15 rue de Traouman – 65 ans	05 décembre

Depuis Avril 2019, Sabrina Croissant, diplômée de BEP métiers de la mode et de l'industrie connexe (couture), vous propose à son domicile, 4 Kernégont, de nombreux services :

- Travaux de retouches : changement de fermetures, ourlets, pose de boutons,...

- Confection/Création : Vêtements, bavoir, dodo-nomad, changenomad, cape de bain, ....

- La personnalisation par la broderie pour les particuliers et professionnels : vous souhaitez personnaliser une veste ou un tee-shirt pour toute l'équipe de l'entreprise, ou encore offrir un cadeau de naissance personnalisé, je répondrais à votre demande.

- Le flocage afin de personnaliser vos vêtements, casquettes, ...

- ainsi que des stickers intérieur/extérieur.

Il est désormais possible de prendre rendez-vous pour des cours de couture particuliers.

«J'accepte tous les projets, dans la mesure où ils me semblent réalisables. Toutes les créations peuvent être personnalisées (broderie, flocage) et sont réalisées avec minutie.»

L'Atelier Gaïa' est ouvert le lundi et jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; le samedi matin de 10h30 à 13h ; et le mardi et vendredi uniquement sur rendez-vous.

Contact : Sabrina Croissant  
L'Atelier Gaïa' 4 Kernégont - 56320 Lanvégen  
06 49 12 95 12 - Facebook : Gaialatelier



## Nouvel auto entrepreneur sur la commune



Originaire de la Sarthe M. Forest David s'est installé en Bretagne en 2018 (au Quinquis)

Il exerce comme peintre en bâtiment et a une expérience de 18 années dans une grande entreprise dont 11 comme chef d'équipe.

Il effectue les travaux de peinture intérieure, extérieure, sol, placoplatre, bande et également isolation par l'extérieur.

Contact : David Forest : 07 88 77 18 61

## Sandrine, nouvelle coiffeuse à domicile

Une nouvelle coiffeuse à domicile s'est installée sur la commune depuis le 1<sup>er</sup> Juillet. Sandrine propose ses prestations : Shampoing, coupes, brushing, colorations, mèches, permanentes, chignons mariages.... Après 3 ans d'apprentissage, elle obtient son CAP coiffure, et passe 10 ans dans un salon quimperlois. Elle se déplace dans un secteur d'une vingtaine de kms, soit Lanvégen, Querrien, Le Faouët, Guiscriff.

Contact : Sandrine Péron : 06 83 17 53 43



## Deux nouveaux agents communaux



**Anaëlle Cohou**, 27 ans, qui habite à Lanvégen depuis Mai 2018 est à la mairie le vendredi après midi et le samedi matin (accueil et comptabilité) pour compléter le temps partiel de Camille Michel.

**Gary Forner**, 35 ans, menuisier charpentier de formation, est originaire de Querrien et habite Lanvégen. Il a intégré les services techniques le 25 avril dernier.



Pour cette 17<sup>ème</sup> année, encore une forte mobilisation de tous les bénévoles, des commerçants, des agriculteurs, des artisans, de la municipalité !

Le téléthon c'est 38 tonnes de ferraille ramassées chez les habitants, artisans, commerçants, agriculteurs, et triées par un groupe de bénévoles par tous les temps.

C'est aussi, des après-midi de convivialité comme le scrabble, le fest deiz, les boules, les randonnées pédestre et équestre, les repas à la salle, ou la soirée rougail saucisses à Loge coucou, la vente de roses, de soupe, de gâteaux etc.

## MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

11 976 €

